



RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

La Lettre

N° 13
3 JANVIER 2007

La Lettre du RAPSE

souhaite une bonne année 2007 à ses lecteurs.

***Tous nos vœux de bonheur et de santé;
de lutte pour une véritable alternative de gauche***

RASSEMBLER POUR IMPOSER DES CHANGEMENTS PROFONDS, ET DEMOCRATIQUES EFFECTIFS.

Les défis de l'insécurité sociale et de la précarité, de nouveaux pouvoirs, des moyens des travailleurs et des citoyens contre cela et pour une autre vie sont au cœur d'un projet de transformation sociale de progrès, sur lequel on doit pouvoir rassembler très largement à gauche au delà des délégations et des promesses des candidats aux élections présidentielles et législatives.

Conférence de De Villepin : aucune réponse

Rien dans les mesures annoncées par D. de Villepin, au cours de la Conférence sur l'emploi et les salaires, n'est de nature à commencer à répondre au bilan accablant de l'insécurité des politiques économiques et sociales dressé, à cette occasion, par le Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (CERC).

Celui-ci a désigné la précarité de l'emploi comme le principal responsable de " *la vie désormais plus difficile* " ressentie par une grande majorité de la population.

L'insécurité généralisée de l'emploi y est pointée comme le facteur déterminant dans les difficultés d'accès au logement et au crédit, dans la faiblesse du revenu annuel : La moitié des Français vivent avec moins de 1315 € par mois et 10 %

avec 845 € en moyenne.

Pourtant, la droite et le Medef continuent de prétendre que la précarisation de toutes les générations de salariés, des plus démunis aux plus qualifiés, à tous les stades de la vie active permettra le recul du chômage. Pour cela, ils banalisent le CNE, le CTP et le contrat senior, tout en culpabilisant et menaçant les chômeurs s'ils n'acceptent pas n'importe quel emploi.

Un constat qui nécessite de vraies réponses !

Le CERC incrimine " les hauts niveaux de rentabilité des entreprises ", en fait l'état de soumission de celles-ci au capital financier et à leurs critères, qui les pousseraient à faire des salariés " la principale variable d'ajustement ".

Cette mise en cause exige d'autres critères de gestion et d'utilisation des moyens financiers mis à la disposition des entreprises et des pouvoirs nouveaux de propositions alternatives des salariés et de leurs organisations.

Les profits des grands groupes explosent : les bénéfices nets des entreprises du CAC-40 pourraient atteindre 100 milliards d'euros cette année. Une proportion croissante de ces profits part à l'étranger, avec les délocalisations contre la crois-

sance nationale : en un an, 303 milliards d'euros de capitaux, sont sortis de France, le solde des sorties et des entrées s'élevant à 115 milliards.

Alors que nombre de PME rencontrent des difficultés, l'argent des profits, des fonds publics et du crédit capté par les groupes sert surtout aux placements financiers (OPA, rachats d'actions, ...).

Cela met en déficit notre commerce extérieur et aggrave la tendance à la réévaluation de l'euro, favorisant les placements financiers à laquelle pousse aussi la politique monétaire de la BCE avec ses taux d'intérêt élevés contrecarrant le crédit pour l'emploi en France.

Mme Royal : des réponses qui ne touchent pas à l'essentiel !

Face à la démagogie populiste et ultra libérale de N. Sarkozy, S. Royal, de son côté, qui se veut la candidate de " *l'ordre économique juste* " prétend utiliser " *les vertus avérées du diagnostic partagé* " et des " *efforts partagés* ", capter les aspirations à une démocratie participative ainsi que celles d'un " *syndicalisme de masse qui permette de rééquilibrer les rapports entre le capital et le travail* " pour aller vers un " *pacte social rénové* " dont " *l'Etat serait garant* ".

Cependant, ces orientations n'entendent toucher ni aux pouvoirs exorbitants du patronat, sur les décisions de gestion dans les entreprises, notamment avec des pouvoirs d'intervention des salariés, ni à l'utilisation de moyens financiers.

La candidate ne remet pas en cause, non plus, les immenses fonds publics pour les exonérations des cotisations sociales patronales poussant à l'abaissement de tous les coûts salariaux et à l'écrasement vers le Smic de toute la hiérarchie des salaires à l'origine des cercles vicieux de la crise. Les remboursements qu'elle évoque n'empêcheront pas la création d'emplois à bas coût contre des emplois ailleurs.

Quant à ses velléités sur la BCE, significatifs du recul du consensus dans la société sur les choix anti-emploi de celle-ci, elles ne disent rien non plus du nécessaire caractère sélectif de l'abaissement des taux d'intérêt pour les investissements dans la mesure où ils programment emplois et formations, ni des pouvoirs des travailleurs sur l'utilisation de nouveaux crédits.

Sécuriser l'activité professionnelle !

Pour battre la droite, refouler le populisme de Le Pen et faire réussir la gauche, il faut s'engager vers des changements s'attaquant à la précarité et au chômage à partir de nouveaux principes : Sécuriser, au lieu de précariser, aller vers un système de sécurité d'activités professionnelles et de revenus avec des rotations entre emploi et formation, exiger une expansion et une démocratisation de la formation, avancer graduellement mais sûrement dans une sécurisation de toutes les situations de précarisation, mettre en place des incitations et obligations efficaces pour les entreprises pour cela avec de nouveaux pouvoirs des travailleurs et des citoyens, des CE et des syndicats, des associations de chômeurs, des élus.

Des mesures indispensables :

- Cela passe par la suppression du CNE, la transformation de contrats précaires en emplois stables et correctement rémunérés et la création de nouveaux contrats sécurisés, en commençant par les jeunes.

- Cela requiert un service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation avec, dans l'immédiat, un relèvement de l'indemnisation des chômeurs et un gros effort pour leur retour à l'emploi choisi avec une formation choisie.

- Cela appelle aussi de nouvelles incitations et obligations pour les entreprises : obligations de pourcentage d'emploi des jeunes ; incitations à des gestions d'efficacité sociale,...

- Des mesures nouvelles sur les licenciements, reclassements et délocalisations sont nécessaires, avec des pouvoirs de suspension des décisions controversées et de contre-propositions des salariés, y compris en amont des difficultés, sur la gestion prévisionnelle des emplois.

- Les prélèvements sur les entreprises doivent être étendus, réformés ou modulés : pour la formation, pour encourager l'essor des salaires et des qualifications au lieu de la précarité et des placements financiers.

Une autre utilisation des fonds...

- Dans les bassins et les branches, l'organisation de groupements d'entreprises pour la sécurisation des parcours de vie de toutes les populations, avec des coopérations et des mutualisa-

tions doit être encouragée. Cela permettrait de consolider les filières avec la promotion de la formation, de la qualification, de la recherche, avec la participation des salariés à la gestion, par une tout autre utilisation des nouvelles technologies et de l'argent dans les entreprises.

- Pour cela, on pourrait convertir les 23 milliards d'euros annuels consacrés aux exonérations de cotisations sociales patronales en un Fonds national. Celui-ci prendrait en charge une partie des taux d'intérêt pour les crédits d'investissements des entreprises en fonction des emplois qu'elles programmeraient. On mobiliserait ainsi des centaines de milliards d'euros de crédits à taux très abaissés que la BCE serait contrainte alors, en partie, de refinancer.

- Ce Fonds serait régionalisé et permettrait de changer les rapports banques-entreprises.

- Il serait le partenaire financier de Conférences régionales et nationale annuelles avec la participation démocratique des syndicats, des associations, des élus, outre les représentants des entreprises, des institutions financières, des services publics de l'emploi et de la formation.

- A partir d'un bilan des situations régionales et nationales, elles proposeraient des créations et transformations d'emplois avec les formations nécessaires, pour aboutir à des engagements chiffrés et contrôlables.

- A l'appui de ce nouveau dispositif sur le crédit bancaire, serait créé un pôle public financier, autour de la Caisse des dépôts. L'ensemble pousserait à une réorientation de la politique monétaire de la BCE encourageant d'autant plus le crédit pour les investissements que ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formations, et le rationnant pour les opérations financières.

...et de réels pouvoirs d'intervention

Mais tout cela doit renvoyer à de nouveaux pouvoirs d'intervention de travailleurs et des citoyens dans les entreprises, les bassins d'emploi, face aux défis de la mise en concurrence, et non de la coopération, des pôles de compétitivité pour des propositions alternatives de sécurisation des emplois et de promotion de la formation en liaison avec les recherches.

En Europe, il s'agirait de rompre avec la logique du Pacte de stabilité européen en appelant nos partenaires à un pacte de progrès social organisant une relance concertée des dépenses publiques de développement (éducation-formation, recherche, santé, logement social, culture...) avec le soutien de la création monétaire de la BCE.

Cela marcherait de pair avec une réforme fiscale encourageant les revenus du travail et de la création, pénalisant les revenus financiers du capital, élargissant la taxe professionnelle aux actifs financiers des entreprises et des banques, modulant l'impôt sur les sociétés pour favoriser la croissance réelle et l'emploi efficaces.

Vers une grande proposition de loi citoyenne !

C'est pour commencer sans tarder à avancer dans ce sens que le PCF, avec d'autres, appelle à la tenue, dans chaque département et région, et jusqu'à l'échelle de tout le pays, d'Assises pour sécuriser l'emploi et la formation.

Celles-ci contribueraient, à partir de cahiers de propositions, à la rédaction citoyenne d'une grande proposition de loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation.

Ce serait l'engagement dans un processus de démocratie participative en actes et pas seulement en paroles, instaurant de nouveaux droits des travailleurs et des citoyens et de nouveaux appuis institutionnels publics et financiers pour ces pouvoirs.

La candidate communiste de rassemblement des forces antilibérales et de progrès social peut, avec cet appel à la mobilisation ainsi qu'avec des luttes comme sur les services publics, servir de point d'appui, au-delà de toutes les ambitions politiciennes, à une mobilisation citoyenne partout sur le terrain des luttes dans le pays pour imposer des changements profonds, démocratiques effectifs.

Alain Morin

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE « EMPLOI-REVENU » " DE VILLEPIN

A lors que grandit le besoin de mesures fortes contre le chômage et la précarité, pour le soutien du pouvoir d'achat et l'essor des qualifications, Le gouvernement Villepin se livre, sur le sujet, avec sa conférence " emploi-revenu " à quelques effets d'annonce, à l'approche de Noël.

Car il n'y a rien de sérieux dans la hotte pour les salariés, les chômeurs, les retraités, les titulaires de minima sociaux, si ce n'est des mesurette qui mettront éventuellement, un peu de baume sur les plaies de quelques-uns tout en faisant empirer le mal. Ainsi en va-t-il, particulièrement, de l'élargissement des mécanismes de l'impôt négatif, initiés par la création de la prime pour l'emploi, avec la promesse d'un crédit d'impôt pour les foyers non imposables dès lors qu'ils feraient appel à des emplois de service.

Le rapport du CERC, commandé pour la circonstance, a pourtant souligné la gravité de la précarisation en France, la faiblesse, sans pareil dans la zone euro, du revenu annuel de nombre de foyers obligés d'accepter des " emplois pauvres ", la condition de plus en plus dégradante faite au chômeur de longue durée, aux jeunes, aux femmes, aux salariés vieillissant, aux immigrants... C'est l'ampleur du sous-emploi qui permet aux employeurs de maintenir si bas les salaires annuels en France.

La gangrène du chômage, les politiques anti-salariales des entreprises et de l'État, au service des capitaux financiers, ont engendré une " smicardisation " de la société, avec les exonérations de cotisations sociales patronales notamment et le refus persistant d'augmenter les salaires, pensions et minima sociaux.

Si elle contribue à l'explosion des profits et des grandes fortunes, à la relance de la spéculation financière et immobilière, cette politique conduit la France dans le mur avec la croissance faible, les déficits extérieurs, les délocalisations et exportations de capitaux.

L'aspiration à une sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu est très profonde. Elle exige une revalorisation sensible des salaires et des minima sociaux, avec le SMIC porté à 1 500 euros bruts.

Elle exige, au-delà, des mesures fortes contre la précarité et une expansion considérable de la dépense de formation. Elle nécessite des dispositions immédiates pour les catégories les plus vulnérables avec, notamment, des obligations de pourcentage d'emploi pour les jeunes dans

les entreprises, des incitations et des sanctions contre toutes les discriminations, une taxation des emplois précaires, à commencer par les temps partiels subis, souvent imposés aux femmes seules, en vue de leur conversion en emplois stables et correctement rémunérés.

Cela appelle aussi une sécurisation croissante du contrat de travail, avec la suppression des CNE, la transformation des contrats précaires, l'émergence de nouveaux contrats sécurisés, notamment pour les jeunes avec un volet formation.

Cela exige aussi une défense pied à pied du service public de l'emploi, contre toute privatisation, et pour sa promotion jusque dans grand service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation.

Il faut responsabiliser socialement les entreprises, transformer et développer les entreprises publiques, accorder des pouvoirs d'intervention aux salariés dans les gestions pour les réorienter,

utiliser autrement l'argent des profits, des fonds publics et du crédit.

L'institution de conférences régionales et nationale annuelles de sécurisation de l'emploi et de la formation, réunissant les syndicats de salariés, les CE, les associations de chômeurs et précaires, les élus, les représentants des employeurs, des institutions financières, des pouvoirs publics, devraient décider d'engagements chiffrés d'emploi et de formation pour faire reculer effectivement le chômage.

C'est pour avancer sans attendre dans ce sens que le PCF appelle à tenir des assises régionales et nationales et engager, à l'appui des luttes sociales, la rédaction citoyenne d'une grande proposition de loi de sécurisation de l'emploi et de la formation.

Yves Dimicoli

DES ASSISES QUI SE PREPARENT ACTIVEMENT

De nombreuses assises locales ou régionales se sont tenues ou sont programmées.

Pour celles qui se sont tenues, le premier constat montre des inégalités dans la participation et le débat. Pour autant, la tendance est une participation importante, avec souvent entre 70 et 100 participants dont de nombreux syndicalistes, responsables d'associations, de missions locales, de salariés des services publics, médecins du travail etc...

➤ Là où la conférence régionale a été organisée d'emblée, monte souvent le besoin d'approfondir et d'élargir en organisant des assises locales et/ou départementales.

➤ Ailleurs, les assises régionales ont été, ou vont être, précédées par des assises locales.

Pas de règle donc, mais une envie de réussir qui monte...

En général, la séance plénière a été précédée par des tenues d'ateliers.

Quelques exemples d'ateliers parmi d'autres :

- **Bourgogne** : 65 participants avec 3 ateliers .
1) Luttés et propositions immédiates contre les licenciements et la précarité. 2) Projet de sécurité d'emploi ou de formation. 3) Territoire—service public—emploi.
- **Région centre** : deux ateliers : 1) Sécurisation de l'emploi et de la formation. 2) Précarité.

Ile de France 5 ateliers prévus : 1) Après le CPE, pour lutter contre la précarité : sécuriser et promouvoir l'emploi des jeunes. 2) Comment promouvoir l'emploi industriel et faire face aux délocalisations. 3) Recherche – Formation – Emploi : Pôles de compétitivité pour la finance ou de coopération pour les besoins de la population. 4) Pour répondre aux besoins : développer l'emploi dans les services publics. 5) Quels moyens financiers, quels pouvoirs pour sécuriser l'emploi et la formation Dans chaque atelier il s'agit de faire le lien entre chaque question et l'exigence de droits, pouvoir et d'une autre utilisation de l'argent pour l'emploi et la formation.

Enseignement : L'expérience des débats montre la nécessité de partir des questions concrètes (lutte contre les délocalisations, pôle de compétitivité), de les articuler d'une part sur les luttes, les problèmes locaux, les filières, une autre politique de l'emploi et d'autre part sur la question des pouvoirs et des droits nouveaux.

Logiquement, cela permet d'aboutir sur l'importance de la loi qu'il faut mettre dans notre débat à la fois comme démarche de co élaboration citoyenne et pour combattre les illusions étatiques qui conduisent à ne toucher ni au pouvoir ni aux monopoles sur l'argent du patronat et des marchés financiers.



Rappel :

Au sommaire de la lettre N°11 vous trouvez le détail des fiches pour l'élaboration d'un avant projet d'une " proposition de loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation ".

Au sommaire de la lettre N°12 vous trouvez les grandes questions qui peuvent structurer les assises pour l'emploi en lien avec le travail d'élaboration de la loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation.

1. Quels principes retenir ?
2. Quels contrats de travail pour sécuriser au lieu de précariser ?
3. Quelles institutions de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation ?
4. Incitations et obligations des entreprises pour sécuriser au lieu de précariser
5. L'argent pour sécuriser l'emploi et la formation.

Ces lettres du Rapse sont à votre disposition sur demande.

ASSISES REGIONALES
POUR LA SECURISATION DE L'EMPLOI ET LA FORMATION
POUR EN FINIR AVEC LA PRECARITE
SAMEDI 20 JANVIER 2007 - 9H00 - 18H00
ESPACE NIEMEYER
2, PLACE DU COLONEL FABIEN À PARIS 19^{ÈME}

9h00: **Accueil**

9h30 **Mise en place de cinq ateliers avec les thèmes suivants :**

Premier atelier :

*Après le CPE,
pour lutter contre la précarité :
sécuriser et promouvoir l'emploi des jeunes.*

Deuxième atelier :

*Comment promouvoir l'emploi industriel
et faire face aux délocalisations.*

Troisième atelier :

*Recherche - Formation - Emploi :
Pôles de compétitivité pour la finance ou de coopération
pour les besoins de la population.*

Quatrième atelier :

*Pour répondre aux besoins :
développer l'emploi dans les services publics.*

Cinquième atelier :

*Quels moyens financiers, quels pouvoirs
pour sécuriser l'emploi et la formation.*

12h00: **Repas**

13h00: **Séance plénière: Compte rendu des ateliers**

14h00 : **Séance plénière:**

*Quelles luttes, quelles initiatives
pour sécuriser l'emploi et la formation
et un nouveau type de développement en Ile de France.*

Nom-----Prénom-----Tél-----

Qualité-----Responsabilité-----

Adresse mail:-----

Je m'inscris à l'atelier N° 1 N°2 N°3 N°4 N°5

Participera au repas

Ne participera pas au repas

Participation au repas 10 euros des assises régionales Ile de France du 20 janvier 2007
Je joins mon règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de PCF
Inscription à renvoyer à Collectif assises régionales—2 place du Colonel Fabien 75019 Paris ou
jlreininge@yahoo.fr
☎ 01 40 40 12 78

ASSISES REGIONALES POUR LA SECURISATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

INFO

Dans la seconde quinzaine de janvier, nous allons assister à une accélération de la tenue d'assises régionales, qui sera suivie des assises nationales la seconde quinzaine de février.

Dans le même temps, la campagne des présidentielles montera en intensité.

C'est pourquoi, nous proposons de tenir une réunion

- des principaux acteurs de l'animation des assises,
- des secteurs du de travail du PCF concernés,
- du collectif chargé de travailler sur la proposition de loi de sécurisation de l'emploi et de la formation

a fin de:

- discuter des points clés de celle-ci ,
- de leur utilisation dans les Assises à venir , notamment pour traiter des questions concrètes retenues dans les ateliers des diverses Assises (délocalisations, emploi des jeunes, précarité, pôle de compétitivité,...),
- de leur utilisation dans la bataille des élections présidentielles dans laquelle la question de l'emploi et de sa sécurisation sera centrale.

Cette réunion se tiendra dans la journée du :

mercredi 17 janvier 2007.

Son heure sera précisée rapidement

Dès maintenant retenez cette date dans votre calendrier.

Amicalement